

ÉTABLIR DES PRATIQUES COLLABORATIVES POUR FAVORISER L'ADAPTATION SCOLAIRE DES JEUNES ENFANTS

Misons sur l'inclusion de tous les partenaires

Maude Turcotte, B. Éd. (c) et Maryka Larouche, B. Éd.



Au Canada, environ 20% des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de développement ou des difficultés précoces.

Ce pourcentage atteint près de 50% dans certains quartiers défavorisés.

Modifier la trajectoire de ces enfants à risque

Les enfants qui présentent ces retards ou difficultés précoces sont plus susceptibles de vivre des difficultés d'adaptation tout au long de leur parcours scolaire. Ils doivent donc être soutenus avant, pendant et après leur transition à l'école afin de prévenir l'aggravation de leurs difficultés, favoriser leur engagement et assurer leur réussite.

Miser sur la collaboration

Afin de les soutenir plus efficacement, il est nécessaire qu'une **collaboration famille-école-communauté** soit mise en place.

Cette collaboration se doit d'être adaptée selon chaque enfant et ses propres besoins, où plus les besoins sont grands, plus il y a une nécessité d'intégrer les savoirs de tous afin de mieux y répondre.



Pour favoriser la collaboration, il faut :

Sensibiliser les acteurs aux moyens d'être impliqués

Identifier les obstacles à la collaboration

Développer des outils pour surmonter les obstacles

Entretien des liens entre l'école, la communauté et les familles



Comment la collaboration peut-elle s'actualiser?

Pour les personnes enseignantes, la collaboration peut s'actualiser par la transmission d'informations, l'ouverture aux commentaires et suggestions, par l'invitation aux parents à s'impliquer et par l'écoute, le respect, la considération et l'empathie envers les jeunes et les familles.

Pour les parents, la collaboration peut s'actualiser par le suivi des devoirs à la maison, la participation aux rencontres, le bénévolat dans l'école et même l'intégration de comités et d'instances décisionnelles.

Pour la communauté, la collaboration peut s'actualiser par la création de partenariats avec les différents milieux (p. ex.: la création d'ateliers de musique pour les enfants du CPE pour favoriser la préparation scolaire).



En résumé, la collaboration encourage le développement des enfants à risque de vivre des difficultés occasionnées par un retard de développement ou des difficultés précoces et favorise ainsi leur persévérance et leur réussite scolaire. Cette collaboration pourrait avoir comme retombée de réduire les inégalités sociales.